

GENÈVE ET LA SUISSE

UN MARIAGE DE RAISON

QUI A BIEN TOURNÉ

GENÈVE EST SUISSE DEPUIS DEUX SIÈCLES. ÉLÈVE MODÈLE DE LA CONFÉDÉRATION À PARTIR DE 1830, LA CITÉ DU BOUT DU LAC A ÉGALEMENT JOUÉ UN RÔLE CLÉ DANS LA VOCATION HUMANITAIRE QUE S'EST DÉCOUVERTE LA SUISSE AU COURS DU XX^e SIÈCLE. POURTANT, AU MOMENT OÙ LES TROUPES DE FRIBOURG ET DE SOLEURE DÉBARQUENT AU PORT NOIR, LE 1^{er} JUIN 1814, LE DESTIN DU FUTUR CANTON EST LOIN D'ÊTRE SCELLÉ

DOSSIER RÉALISÉ PAR VINCENT MONNET ET ANTON VOS
TOUTES LES IMAGES DU DOSSIER, SAUF MENTION CONTRAIRE:
BGE, CENTRE D'ICONOGRAPHIE GENEVOISE

ARRIVÉE DES SUISSES
DANS LE CANTON DE
GENÈVE LE 1^{er} JUIN
1814, EAU-FORTE
AQUARELLÉE, PAR
JEAN-DUBOIS (1789-1849)





Le 1^{er} juin 1814, deux bataillons suisses débarquent au Port Noir dans les habits du fiancé. Dans le rôle de la promise, Genève s'est parée de ses plus beaux atours. Pour célébrer cette noce promise de longue date, les cloches sonnent à toute volée sous un soleil étincelant, le canon retentit tandis qu'un cortège d'enfants escorte les militaires sous des arcs de triomphe formés de fleurs. Plus tard dans la journée, tout ce petit monde se réunit sur la plaine de Plainpalais pour manger, boire, danser et chanter. L'image est parfaite. Et, avec la complicité active des autorités, cet épisode va entrer dès le XIX^e siècle dans l'histoire comme le symbole de la volonté immémoriale de deux parties de convoler en justes noces.

Voilà pour la thèse officielle. Dans les faits, la situation est nettement moins limpide. D'une part, parce qu'au moment de l'arrivée des Suisses au Port Noir, la solution « helvétique » au problème genevois reste une probabilité très incertaine. De l'autre, parce que la passion que sont censés se vouer les deux tourtereaux n'a pas la vivacité qu'on lui a souvent prêtée.

Avec deux siècles de recul, force est pourtant de constater que le mariage a tenu. Genève y a trouvé la sécurité. La Suisse, un partenaire qui a beaucoup fait pour son rayonnement. Entretien avec Irène Herrmann, professeure associée à l'Unité d'histoire suisse (Faculté des lettres) et auteure d'une thèse consacrée au rattachement de Genève à la Confédération*.

L'historiographie traditionnelle explique l'adhésion de Genève à la Confédération par « un attachement séculaire » à la Suisse. Vos travaux montrent que cette thèse est très discutable, dans quelle mesure ?

Irène Herrmann : Dès le XIX^e siècle, l'historiographie a en effet consacré la thèse selon laquelle la transformation de Genève en canton résulte d'un désir de longue date de devenir suisse. Cette idée, que les magistrats du canton se sont efforcés d'accréditer en remaniant les documents officiels de l'époque, a suscité un formidable engouement parce qu'elle arrangeait tout le monde. Mais elle ne colle pas avec les faits. Pour quelles raisons, en effet, les édiles d'une cité qui plaçaient leur patrie *au premier rang dans la marche glorieuse de l'espèce humaine* auraient-elles volontairement intégré

une Confédération divisée, pauvre et impuissante, si ce n'est parce que c'était dans leur intérêt à ce moment précis ? L'idée du rattachement ne vient d'ailleurs ni des Genevois ni des Suisses.

De qui, alors ?

Les premiers à élaborer des plans concrets dans ce sens sont, pour l'essentiel, les puissances alliées. Leur objectif est de contenir la France et son turbulent empereur à l'intérieur de ses frontières de 1792. Pour y parvenir, ils souhaitent entourer la France d'un cordon d'Etats tampon compre-

nant la Confédération. Mais pour que cette dernière remplisse correctement sa fonction, il est impératif de lui adjoindre Genève qui, idéalement, verrouille l'accès au lac Léman et, par là, la remontée du Rhône et la traversée du Simplon. Autrement dit, rattacher Genève à la Suisse apparaît comme le meilleur moyen d'empêcher la répétition ou du moins de retarder un scénario comparable à celui qui a prélué aux guerres napoléoniennes. Dans cette perspective, on le voit, le fait qu'il existe ou non des liens historiques entre Genève et la Suisse constitue un élément tout à fait secondaire.

Quelle est la position des Genevois au moment où s'amorce la retraite française en décembre 1813 ?

La situation est contrastée. Au sein des édiles, certains sont favorables à cette solution comme Pictet de Rochemont**, le futur négociateur suisse des Traités de Paris et de Vienne. Les représentants de la Commission du Léman, qui est chargée de la gestion administrative du Département français du même nom, sont, quant à eux, plutôt favorables à un rattachement à la France. Enfin, on trouve un groupe de magistrats très influents, conduit par Ami Lullin** et Joseph Des Arts**, qui se constitue en gouvernement provisoire afin de rétablir une République indépendante, ce qui est chose faite dès le 31 décembre.

Qu'est-ce qui a fait changer leur position ?

La contre-offensive de Napoléon, dont les troupes sont à nouveau à Carouge en mars 1814. Ne doutant pas du sort qui leur serait réservé s'ils étaient pris, les membres du

Bio express



Nom : Irène Herrmann

Naissance : Paris

Nationalité : Suisse

Titre : Professeure associée en histoire transnationale de la Suisse

Formation : Licence d'histoire et de russe à l'UNIGE, Doctorat ès lettres mention histoire (1997), stage post-doctoral à l'Université Laval (Québec).

Parcours : Enseignante à l'Université Laval, à l'Université russe des sciences humaines (Moscou) et à l'Institut universitaire des Hautes études internationales de Genève entre 1997 et 2004. Professeure boursière à l'Université de Fribourg entre 2005 et 2010. Professeure associée à la Faculté des lettres de l'UNIGE depuis 2012.



gouvernement provisoire se réfugient en Suisse. Lorsqu'ils reviennent, après l'abdication de Napoléon, leur stratégie a changé. Face à l'incertitude qui plane sur l'avenir, ils décident de miser sur le choix qui leur semble le plus sûr pour leur propre survie: celui de la Suisse. Et ils vont le faire avec une certaine habileté.

C'est-à-dire ?

Tout d'abord, ils vont s'efforcer de donner à leur action une légitimité populaire. Une pétition est ainsi lancée. Ce texte, qui a été vu par la plupart des historiens comme l'assentiment des Genevois pour la solution suisse, se caractérise par un contenu très ambigu puisqu'il appelle à *une association plus étroite que par le passé* avec la Confédération tout en évoquant *cette sage liberté et cette indépendance qui sont, aux yeux des Genevois, le premier de tous les biens*. Quoi qu'il en soit, le plébiscite récolte près de 6500 signatures. C'est énorme pour un territoire alors peuplé d'environ 20000 habitants, même si on y trouve des noms apparaissant plusieurs fois, ainsi que des femmes, des enfants et des étrangers, qui en principe n'ont pas le droit de se prononcer. Ensuite, les membres du gouvernement provisoire vont s'efforcer d'obtenir l'appui des Puissances, en se mettant en conformité avec leurs plans. La stratégie qui est adoptée dès avril 1814 consiste donc à afficher le vœu d'être rattaché à la Suisse, ce qui permet de gagner en légitimité, tout en négociant parallèlement pour que l'agrandissement territorial nécessaire à l'agrégation

ne soit pas trop considérable. Aux yeux de ces hommes, en effet, si Genève doit devenir un canton, il restera protestant, quitte à ce qu'il soit extrêmement petit et stratégiquement incohérent.

Ce changement de cap peut-il aussi être imputé aux traces laissées par l'occupation française ?

La période de l'annexion a certes été très difficile pour les Genevois mais elle a également été beaucoup noircie a posteriori. D'un côté, il est vrai que les privations liées à la guerre ont lourdement pesé sur la population, de même que la question religieuse ou la conscription. De l'autre, l'intégration à l'Empire français a offert à toute une génération une ouverture au monde et des perspectives jusque-là inédites. Beaucoup de Genevois ont pleinement profité de ces opportunités nouvelles. Enfin, cette période est aussi caractérisée par un certain nombre d'innovations techniques, agricoles ou industrielles. Le désamour de la France a donc à mon sens été largement exagéré. Tout comme a été déformé le souvenir de l'occupation autrichienne.

Pouvez-vous préciser ?

De manière générale, les Autrichiens, à qui l'histoire attribue le rôle des libérateurs, ont fait beaucoup moins attention que les Français à préserver Genève. Le général Ferdinand von Bubna und Littiz, qui est à leur tête suit, une logique de vainqueur. Son but est d'atteindre Lyon et il a besoin de

ESTAMPE DATÉE DE 1813 ILLUSTRANT LE DÉPART DES TROUPES AUTRICHIENNES ET FRANÇAISES ET ACCOMPAGNÉE DE LA LÉGENDE SUIVANTE: «BON VOYAGE, ON SE GARDERA BIEN DE VOUS.»



PASSAGE D'UN RÉGIMENT DE HUSSARDS DANS LA VILLE, ÉDOUARD ELZINGRE, XIX^e SIÈCLE

DATES CLÉS

1789: RÉVOLUTION FRANÇAISE

1798: LES TROUPES FRANÇAISES OCCUPENT LA CONFÉDÉRATION. CRÉATION DE LA RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE ET DU DÉPARTEMENT DU LÉMAN DONT GENÈVE EST LE CHEF-LIEU.

1799: COUP D'ÉTAT DU 18 BRUMAIRE, NAPOLÉON BONAPARTE EST NOMMÉ PREMIER CONSUL

1803: L'ACTE DE MÉDIATION FAIT DE LA SUISSE UN ÉTAT VASSAL DE LA FRANCE

MAI 1804: NAPOLÉON DEVIENT EMPEREUR DES FRANÇAIS

DÉCEMBRE 1805: BATAILLE D'AUSTERLITZ

OCTOBRE 1813: BATAILLE DE LEIPZIG, DÉBUT DE LA RETRAITE FRANÇAISE

30 DÉCEMBRE 1813: LES TROUPES FRANÇAISES QUITTENT GENÈVE. ARRIVÉE DES AUTRICHIENS.

31 DÉCEMBRE 1813: RESTAURATION DE LA RÉPUBLIQUE

FÉVRIER 1814: CONTRE-OFFENSIVE DE NAPOLÉON. LES TROUPES FRANÇAISES SONT À CAROUGE

MARS 1814: REFLUX DE TROUPES FRANÇAISES

1^{er} JUIN 1814: ARRIVÉE DES SUISSES AU PORT NOIR

14 AOÛT 1814: GENÈVE SE DOTE D'UNE NOUVELLE CONSTITUTION

12 SEPTEMBRE 1814: LA DIÈTE VOTE L'ENTRÉE DE GENÈVE DANS LA CONFÉDÉRATION

18 SEPTEMBRE 1814-9 JUIN 1815: CONGRÈS DE VIENNE

18 JUIN 1815: BATAILLE DE WATERLOO

19 MAI 1815: GENÈVE DEVIENT OFFICIELLEMENT LE 22^e CANTON SUISSE

pour pouvoir s'appuyer sur Genève pour aller de l'avant. Pour la population genevoise, cela signifie qu'il faut supporter le poids d'une garnison de plus de 10 000 hommes – composée en réalité d'une majorité de Hongrois – qu'il faut nourrir et héberger. Les actes de vexations et de pillages sont par ailleurs nombreux. Sans compter l'arrivée du typhus, que les militaires apportent avec eux. Par un curieux amalgame, certains méfaits commis par les troupes de Bubna ont rapidement été mis sur le compte de la France.

Que se passe-t-il réellement le 1er juin 1814, date qui est entrée dans l'histoire nationale comme celle du rattachement de Genève à la Suisse ?

Les scènes de liesse populaire décrites par plusieurs témoins sont sans doute bien réelles. Mais tout cela a été soigneusement préparé par une commission créée spécialement pour l'occasion. Et si la fête, qui mélange des éléments typiquement genevois (rencontre en barque, cortège d'enfants rousseauistes) avec des symboles helvétiques, est une telle réussite c'est surtout parce que l'on promet de nourrir et de désaltérer la population gratuitement. Ce qui n'empêche pas les autorisés de faire grise mine en coulisses.

Pourquoi ?

En réalité, le sort de Genève est à ce moment plus que jamais incertain. Le matin même de l'arrivée des Suisses au Port Noir, les autorités genevoises apprennent en effet qu'à Paris les plénipotentiaires alliés ont décidé de rattacher le Pays de Gex à la France. Or, ce choix empêche la réalisation d'une des deux conditions posées par la Confédération à l'acceptation de Genève en tant que canton, à savoir un territoire conforme aux nouveaux préceptes géopolitiques, c'est-à-dire possédant une frontière commune avec la Suisse et une frontière militaire solide avec la France. L'autre condition étant une constitution compatible avec le nouveau Pacte fédéral, dont l'élaboration se fera après de nombreuses tergiversations sous la menace des Puissances.

Le régime de la Restauration, qui supprime le Conseil général, établit le suffrage censitaire et veut créer des obstacles à la participation des catholiques, a été longtemps perçu comme un retour en arrière. C'est une vision très réductrice selon vous, pourquoi ?

La priorité des magistrats qui forment le nouveau gouvernement est d'éviter le retour du désordre révolutionnaire.

Pour ce faire, ils limitent drastiquement les droits politiques. Mais, dans le même temps, ils réfléchissent aux causes du désordre et tentent d'y remédier avec les armes qui s'offrent à eux. Ces dernières puisent souvent dans le registre réactionnaire et privilégient la moralité ou le respect de l'Évangile pour assurer la tranquillité publique. Mais cet outillage est parfois beaucoup plus inventif, par exemple quand il table sur un système parlementaire inspiré de théories anglaises.

Comment Genève est-elle considérée côté suisse au moment où elle intègre la Confédération ?

La ville dispose de certains alliés traditionnels comme Vaud, Fribourg ou Zurich, mais elle inspire une certaine méfiance aux autres cantons, qui associent Genève au désordre, à la contestation et à une certaine prétention. Les Suisses sont par ailleurs très occupés par leurs querelles intestines. Suite à leur incapacité à se mettre d'accord, le centre du pays fait même sécession et il faudra l'intervention des troupes fédérales et des Puissances pour retrouver un semblant de sérénité. Autant dire que le sort de Genève ne fait pas vraiment figure de priorité. À cela s'ajoute le fait que le nouveau venu n'est, du moins dans les premières années, pas précisément un élève modèle.

Pourquoi ?

Jusqu'à la Régénération en 1830, les Genevois participent peu à la Diète, leurs envoyés, parmi lesquels figure Joseph Des Arts, ne parlent pas allemand et ne peuvent donc pas suivre les débats. Par ailleurs, la législation du nouveau canton reste finalement très proche de celle qui prévalait sous l'Empire, les autorités cantonales ayant jugé la juridiction suisse trop arriérée pour s'aligner dessus. Enfin, Genève rechigne également à s'aligner sur les positions de la Confédération en matière de politique internationale, ce qui vaudra notamment au canton une mise en garde dès 1823.

« SI LA FÊTE DU 1^{er} JUIN EST UNE TELLE RÉUSSITE, C'EST SURTOUT PARCE QUE L'ON PROMET DE NOURRIR ET DE DÉSALTÉRER GRATUITEMENT LA POPULATION »

* « Genève entre République et canton, Les vicissitudes d'une intégration nationale » (1814-1846), par Irène Herrmann, Presses de l'Université Laval, 2003, 555 p.

** lire en pages 30 et 31

PORTRAITS

LES GENEVOIS DE BERNE

EN DEUX SIÈCLES, GENÈVE A DONNÉ À LA SUISSE CINQ CONSEILLERS FÉDÉRAUX ET QUELQUES PERSONNALITÉS D'ENVERGURE NATIONALE QUI ONT JOUÉ UN RÔLE DÉTERMINANT DANS L'ÉVOLUTION DE LA CONFÉDÉRATION. BRÈVE REVUE DES EFFECTIFS

Joseph Des Arts (1743-1827)

Procureur général



Fonctions politiques: Membre du Conseil des Deux-Cents (1770-1792) et du Petit-Conseil (1777-1778), chef de la délégation genevoise à la Diète (1815-1818)

Parcours: Joseph Des Arts est l'un des principaux rédacteurs de l'édit de Pacification

de 1782 visant la restauration des lois, des valeurs morales et religieuses à Genève. Il écrit en 1791 que «les hommes naissent et demeurent inégaux en droit»; que «l'inégalité des fortunes établit l'inégalité des droits politiques» ou encore que «la souveraineté du peuple est une chose détestable». Réfugié dans le Pays de Vaud en 1792, il est condamné à mort par le tribunal révolutionnaire en 1794. De retour à Genève en 1806, il préside la Société économique chargée de gérer les biens des bourgeois de Genève après l'annexion par la France. Après avoir préparé la restauration de la République avec notamment l'ancien syndic Ami Lullin, il est envoyé en délégation à Bâle auprès des Alliés en 1814. Auteur principal de la nouvelle Constitution genevoise, Joseph des Arts s'oppose à l'extension territoriale du futur canton, refusant une population à majorité catholique.

Ami Lullin (1748-1816)

Châtelain de Jussy et avocat



Fonctions politiques: Membre du Conseil des Deux-Cents (1775) et du Petit-Conseil (1781-1792), chef du gouvernement provisoire en 1813 et premier syndic en 1814 et 1815

Parcours: Comptant parmi les chefs de file du camp conservateur,

Ami Lullin est condamné à mort par contumace par le tribunal révolutionnaire en 1794. Réfugié à Archamps, sous la protection du duché de Savoie pendant l'occupation française, Ami Lullin prend la tête du gouvernement provisoire genevois à la suite de la «libération» de la ville par les Autrichiens. Lullin est un des principaux artisans de la Restauration et un acteur clé dans le processus qui a conduit à l'entrée de Genève dans la Confédération.

Charles Pictet de Rochemont (1755-1825)

Agronome



Fonctions politiques: Membre du Conseil des Deux-Cents (1788).

Parcours: Réputé pour sa ferme modèle et son élevage de mérinos à Lancy, Charles Pictet de Rochemont est destiné par son père à une carrière militaire. Après dix ans au service de la

France, il est de retour à Genève en 1785. En 1794, son beau-frère est condamné à mort et exécuté par les tribunaux révolutionnaires. Cet épisode tragique ainsi qu'une condamnation à une année de détention domestique dans son domaine de Cartigny détournent Pictet de Rochemont de la vie politique. Il y reviendra vingt ans plus tard, en tant que diplomate. Représentant de Genève et de la Confédération aux Congrès de Paris, Vienne et Turin, il obtient finalement Versoix et les cinq communes nécessaires à la contiguïté du territoire helvétique.

Guillaume-Henri Dufour (1787-1875)

Ingénieur, professeur, officier



Fonctions politiques: Elu au Conseil représentatif (1819), député à la Diète extraordinaire (1830), élu au Grand Conseil (1842), puis au Conseil national (1854-1857), conseiller aux Etats (1862-1866)

Parcours: Professeur de mathématiques à

l'Académie, membre fondateur de la Croix-Rouge internationale, militaire de carrière, ingénieur et cartographe (on lui doit la première carte de la Suisse à relevé topographique précis), Guillaume-Henri Dufour est aussi l'inventeur du drapeau national adopté en 1848. Nommé général, l'année précédente, il est à la tête de l'armée fédérale lors de la guerre du Sonderbund. En 27 jours, au prix de pertes très faibles, il obtient la reddition de la coalition catholique formée par sept cantons catholiques.

Jean-Jacques Rigaud (1785-1854)

Négociant



Fonctions politiques: Membre du Conseil représentatif (1814-1821), conseiller d'Etat (1821), élu 11 fois premier syndic (1825-1843), envoyé huit fois en tant que député à la Diète fédérale

Parcours: Officier au service de la France durant la période impériale et

grand amateur d'art, Jean-Jacques Rigaud est la cheville ouvrière du mouvement de la Régénération. Ce libéral modéré adepte du «progrès graduel» a appuyé de son influence considérable la révision du Pacte fédéral de 1815.

Pellegrino Rossi (1787-1848)

Juriste



Fonctions politiques: Elu au Conseil représentatif (1820), représentant de Genève à la Diète (1832)

Parcours: D'origine italienne, Pellegrino Rossi devient le premier professeur catholique de l'Académie de Genève en 1819. A Berne, il

participe aux travaux de révision du Pacte fédéral de 1815. Le «Pacte Rossi», sans doute trop ambitieux pour l'époque, est finalement rejeté en juillet 1833, mais nombre de ses propositions seront reprises par la suite. Fervent patriote, il n'a de cesse de louer l'idée de «patrie commune» devant les Confédérés. Son action a largement contribué à faire oublier la réputation de trublion de Genève et a permis au nouveau venu de se profiler durablement comme l'arbitre des conflits entre les cantons conservateurs du Sonderbund et les forces progressistes radicales.

Jean-Jacques Challet-Venel (1811-1893)

Enseignant



Fonctions politiques: Membre de l'exécutif cantonal et conseiller national (1858), conseiller fédéral (1864-1872)

Parcours: Membre du Parti radical, Jean-Jacques Challet-Venel fait carrière dans l'ombre de James Fazy. Une fois élu au Conseil fédéral,

ce gestionnaire habile a su maîtriser quelques dossiers financiers et monétaires délicats avant que sa carrière politique ne s'achève brutalement en 1872. Jean-Jacques-Venel est en effet longtemps resté le seul conseiller fédéral à ne pas avoir été réélu alors qu'il était en fonction. Cette sortie, longtemps jugée «pitoyable» par l'historiographie, s'explique par un changement de majorité ayant provoqué la domination du camp centralisateur favorable à une révision de la Constitution. Challet-Venel, lui, y est opposé, raison pour laquelle il est écarté.

Adrien Lachenal (1849-1918)

Avocat



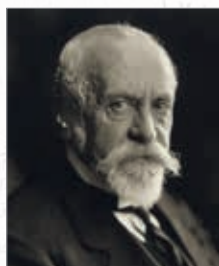
Fonctions politiques: Conseiller aux Etats (1881), conseiller national (1884), conseiller fédéral (1892-1899)

Parcours: Radical, homme de compromis politiques et religieux, Adrien Lachenal devient conseiller fédéral chargé du Département des

affaires étrangères dans un contexte de relations commerciales problématiques avec la France. Fort de ses solides relations parisiennes, il se consacre avec succès au rétablissement des relations économiques entre les deux pays. Adrien Lachenal est président de la Confédération l'année de l'Exposition nationale de Genève (1896). Chargé du Département de l'intérieur, il contribue à l'établissement de l'assurance-maladie ainsi qu'au développement des chemins de fer.

Gustave Ador (1845-1928)

Avocat



Fonctions politiques: Membre du Grand Conseil (1874), conseiller d'Etat (1879-1880 et 1885-1897), conseiller fédéral (1917-1919)

Parcours: Avocat de formation, membre du CICR pendant près de six décennies (1870-1928), Gustave Ador est l'«incarnation de l'un des mythes les plus puissants de l'identité suisse». Il crée l'Agence pour les prisonniers de guerre en 1914. C'est aussi sous sa présidence que le CICR reçoit, en 1917, le seul prix Nobel de la paix remis durant les années de guerre. La même année, Gustave Ador est élu, à l'âge de 72 ans, au

Conseil fédéral. S'appuyant sur une politique active, il va chercher à la fois à réduire les divisions qui règnent entre les Confédérés et à rétablir la confiance de l'étranger. Acquis aux idées du président américain Wilson, il est un des artisans de l'entrée de la Suisse à la Société des nations et l'un des rares conseillers fédéraux à avoir acquis une stature internationale.

Ruth Dreifuss (1940-)

Syndicaliste



Fonctions politiques: Membre du Conseil de Ville de Berne (1989-1992), conseillère fédérale (1993-2002)

Parcours: Ruth Dreifuss obtient une Licence en sciences économiques à l'UNIGE en 1970. Adjointe scientifique à la direction de la coopération et de l'aide humanitaire du Département fédéral des affaires étrangères (1972-1981), puis secrétaire de l'Union syndicale suisse (1981-1993). Centième conseillère fédérale de l'histoire suisse et seconde femme à exercer cette fonction, elle prend la tête du Département de l'intérieur. Elle pilote l'introduction de la Loi fédérale sur

l'assurance-maladie (LAMal), acceptée par le peuple le 4 décembre 1994, la 10^e révision de l'AVS, ainsi que la mise en place d'une nouvelle politique de la drogue fondée sur le principe des 4 piliers (prévention, thérapie, aide à la survie et répression). Elle est la première femme à devenir présidente de la Confédération en 1999.

William Rappard (1883-1958)

Professeur d'histoire économique



Parcours: Né à New York, William Rappard est âgé de 24 ans lorsque l'Université d'Harvard lui offre un premier poste d'enseignant mais c'est à Genève qu'il s'engage deux ans plus tard en tant que professeur d'histoire économique. Fondateur de l'Institut universitaire de hautes études internationales et deux fois recteur, il œuvre beaucoup pour renforcer les liens entre Romands et Alémaniques au cours de la Première Guerre mondiale. Emissaire du Conseil fédéral à Washington en 1917, il participe à la délégation qui obtient la reconnaissance de la neutralité suisse. En janvier 1919, il est à Paris pour suivre les travaux

de la Conférence de la paix chargée de donner corps à la SDN et y défend les intérêts de la Suisse. En 1942, il tente d'assouplir le blocus continental imposé par les Alliés. En 1946, il cherche à améliorer les relations avec les vainqueurs et participe à la signature des accords de Washington destinés à régler notamment le dossier de l'or nazi.

Micheline Calmy-Rey (1945-)

Editrice



Fonctions politiques: Députée au Grand Conseil (1981-1997), conseillère d'Etat (1997-2002), conseillère fédérale (2003-2011)

Parcours: Formée à l'Institut de hautes études internationales, où elle obtient une Licence ès sciences politiques en 1968, Micheline Calmy-Rey administre une société de distribution de livres jusqu'en 1997. Entrée au Parti socialiste genevois en 1979, elle en devient présidente (1986-1990 et 1993-1997). En tant que conseillère d'Etat, elle participe notamment au sauvetage de la Banque

cantonale. Et en tant que conseillère fédérale chargée des Affaires étrangères, elle paraphe les Accords bilatéraux II avec l'Union européenne et négocie avec le régime de Mouammar Kadhafi lors de la crise des otages suisses en Libye. Elle est aujourd'hui professeure associée au Global Studies Institute de l'Université.

DÈS LE DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE, LA SUISSE ORIENTALE OPÈRE UNE RÉVOLUTION INDUSTRIELLE QUI EST L'UNE DES PLUS PRÉCOCES D'EUROPE. LA MÉCANISATION TOUCHE EN PREMIER LIEU L'INDUSTRIE DU COTON.

CE PROCESSUS EST DOPÉ PAR UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE, UNE BONNE SCOLARISATION DANS LES CANTONS PROTESTANTS, UNE TRADITION COMMERCIALE BIEN ÉTABLIE ET DE NOMBREUX COURS D'EAU FOURNISSANT DE L'ÉNERGIE À BON MARCHÉ.

LA SUISSE BÉNÉFICIE DANS UN PREMIER TEMPS DU BLOCUS CONTINENTAL QUI LA PROTÈGE DE LA CONCURRENCE ANGLAISE.

DÈS 1830, L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES SE CONCENTRE AUTOUR DE ZÜRICH.

FACE À CETTE FLAMBÉE MODERNISTE, GENÈVE RESTE DE MARBRE. LA VILLE DU BOUT DU LAC DOIT SA PROSPÉRITÉ À L'ESSOR DE L'HORLOGERIE.

CENTRE ÉCONOMIQUE

EN 1814, GENÈVE COMMERCE AVEC PARIS, PAS AVEC ZÜRICH

L'INDUSTRIE DES INDIENNERIES, FLORISSANTE DURANT LE XVIII^e SIÈCLE, PÉRICLITE DANS LA CITÉ DU BOUT DU LAC APRÈS LA CHUTE DE L'EMPIRE FRANÇAIS. LE POUMON ÉCONOMIQUE DE LA VILLE, QUI COMPTE PARMIS LES PLUS RICHES DE SUISSE, EST ALORS L'HORLOGERIE

Du point de vue économique, Genève joue dès le départ un rôle important dans la Confédération. En 1814, elle est la plus grande ville du pays, avec ses presque 30 000 habitants, et probablement l'une des plus riches. Cependant, au cours du XVIII^e siècle, les échanges commerciaux entre Genève et le reste de la Suisse sont faibles. Il n'y a guère que le fromage de Gruyère qui trouve dans la cité du bout du lac un débouché naturel pour sa commercialisation. Quant aux banques genevoises, qui gèrent alors de grandes quantités d'argent appartenant presque exclusivement à l'élite locale, elles ne font que rarement affaire avec la Suisse allemande. Les réseaux traditionnels des industriels et hommes d'affaires genevois sont tournés vers Paris, Londres ou Amsterdam.

Au sortir des guerres napoléoniennes, la situation économique en Europe n'est guère brillante. Le blocus continental ordonné par l'empereur français pour isoler la Grande-Bretagne a pris fin. Mais durant des années, le Royaume-Uni, ne pouvant plus exporter, a accumulé sur son territoire des surplus très importants de biens manufacturés. Dès que les frontières se sont ouvertes, ceux-ci ont

brusquement inondé les marchés à prix cassés, ruinant de nombreuses industries continentales.

C'est le cas en particulier des indiennes (fabriques de tissus imprimés destinés à l'exportation) à Genève. L'industrie textile est moribonde au moment du débarquement des Confédérés le 1^{er} juin

1814 après avoir été l'un des plus florissants de la ville jusqu'à la Révolution française. La dernière indienne genevoise ferme ses portes en 1822.

Pour ne rien arranger, en 1815, l'éruption du volcan Tambora dans les Indes occidentales néerlandaises (aujourd'hui l'Indonésie) entraîne l'année suivante de graves perturbations climatiques dans tout l'hémisphère Nord. Les pluies incessantes font monter le niveau des lacs suisses et, à Genève, les Pâquis sont constamment inondés,

comme le rapporte la *Gazette de Lausanne*. Plus grave: les intempéries, qui vaudront à l'année 1816 le surnom d'année sans été, provoquent une chute de la production agricole dans toute l'Europe. La Suisse, privée d'accès à la mer, est particulièrement touchée. Des émeutes de subsistance éclatent et la famine fait exploser la mortalité.

LES INTEMPÉRIES DE 1816, L'ANNÉE SANS ÉTÉ, PROVOQUENT UNE CHUTE DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN EUROPE. LA SUISSE EST PARTICULIÈREMENT TOUCHÉE



Malgré ce coup dur, Genève tire son épingle du jeu. Le véritable poumon économique de la Cité, c'est alors l'horlogerie, un secteur qui subit la morosité économique, mais qui résiste. La Fabrique, comme on l'appelle, est basée sur une production éclatée tenue par des cabinetiers, composée d'environ 150 métiers différents, du faiseur de boîtiers à celui des rouages, en passant par celui des chaînettes. Les ouvriers, bien payés, sont installés dans toute la ville. Les conditions de travail sont comparativement meilleures que celles d'un ouvrier dans le textile en Angleterre à la même époque. Seules deux ou trois firmes assemblent les composants et commercialisent les montres. Les réseaux officiels sont lucratifs mais, selon Olivier Perroux, maître assistant à la Maison de l'histoire (Faculté des lettres), une bonne part de la production s'écoule par la contrebande. Les montres sont en effet des objets qui se monnaient cher et se dissimulent facilement. Résultat: une grande partie de la production se retrouve sur le marché noir à Paris.

A partir des années 1830, la concurrence des ateliers de l'Arc jurassien se fait sentir. Des horlogers français se sont en effet installés dans cette région durant les guerres

napoléoniennes. Mais à l'époque, leur créneau est davantage le bas de gamme tandis que Genève est spécialisée dans le luxe.

En dehors de l'horlogerie, certains auteurs citent le tourisme naissant comme une autre activité économique importante à Genève. A la Restauration, la ville ne compte cependant quasiment pas d'hôtels et, surtout, il n'y a pas grand-chose à visiter qui vaille la peine d'entreprendre le voyage. Sauf peut-être la cathédrale pour les visiteurs protestants. Genève sert souvent d'étape pour les premiers touristes anglais en partance vers les Alpes et ses paysages. *La Gazette de Lausanne* du 16 août 1816 parle en tout cas d'un « nombre immense » d'Anglais séjournant à Genève, venus admirer les glaciers de Chamonix.

UNE PASSION HELVÉTIQUE

UN XIX^e SIÈCLE PLUS SUISSE QUE SUISSE

DÈS SON ENTRÉE DANS LA CONFÉDÉRATION, GENÈVE A BEAUCOUP CONTRIBUÉ À LA COHÉSION NATIONALE ET JOUÉ UN RÔLE MOTEUR DANS LA CONSTRUCTION DE L'ÉTAT MODERNE. LE CANTON MULTIPLIE LES GAGES DE BONNE VOLONTÉ ENVERS SA NOUVELLE PATRIE, QU'ELLE CONNAÎT POURTANT À PEINE

Quand Genève demande à entrer dans le giron de la Confédération, certains cantons se méfient. Farouchement indépendante, volontiers émeutière et attachée à son identité, la ville du bout du lac est précédée par sa réputation de trublion. Sa vie politique et sociale a en effet été agitée durant tout le XVIII^e siècle et rien ne laisse alors penser que cela se calmera. S'adaptant à une donne politique qui la place dans cette nouvelle patrie qu'elle connaît à peine et après des premières années timides, Genève décide de jouer à fond le jeu helvétique. « *On pourrait même dire que le canton est parmi les plus patriotes de la Confédération durant tout le XIX^e siècle* », estime Olivier Perroux, maître-assistant à la Maison de l'histoire (Faculté des lettres).

Les premiers gestes sont symboliques. Des chansons sont composées à la gloire des valeureux montagnards représentants de la Suisse primitive venus saluer les citadins genevois en débarquant le 1^{er} juin au Port Noir. Jean-François Chaponnière (1769-1856), révolutionnaire, peintre et chansonnier genevois, connu pour avoir écrit la célèbre *C'est la faute à Voltaire*, se fend ainsi pour l'occasion d'une chanson, *Les Genevois aux Suisses*, dans laquelle il clame: « *Enfants de Tell, soyez les bienvenus* » (lire les paroles en page 35).

En fait d'« Enfants de Tell », ce sont deux contingents des cantons catholiques de Soleure et de Fribourg qui débarquent ce jour-là, histoire de signifier à la Rome protestante qu'elle devra désormais composer avec d'autres confessions que la sienne. Mais qu'importe. La liesse populaire est énorme. Genève accueille à bras ouverts ses nouveaux compatriotes et toute la mythologie helvétique qui leur est associée. A la fin des années 1820, deux rues du tout nouveau quartier des

Bergues et les premiers bateaux à vapeur inaugurés sur le lac Léman sont ainsi baptisés du nom de deux héros suisses: Arnold de Winkelried et Guillaume Tell.

Le couac du Jeûne fédéral Désireuse de bien faire, Genève accepte même en 1832 de renoncer au Jeûne genevois et de le remplacer par le Jeûne fédéral, une idée venue d'Argovie censée instaurer un jour de célébration commun à tous les cantons.

« *Ce changement est toutefois mal vécu par un groupe de pasteurs de la Cité de Calvin*, explique Olivier Perroux. *Ils parviennent à rallier assez de paroissiens à leur cause, à faire plier les autorités et à rétablir le Jeûne genevois en 1838.* » Faire les yeux doux à la Suisse, d'accord, mais il y a des limites à ne pas franchir.

Gouvernement et population feront bloc, en revanche, et se comporteront en Suisses modèles au cours de l'affaire de Louis-Napoléon Bonaparte. Neveu de l'Empereur et

citoyen de Thurgovie par sa mère, celui-ci se trouve en Suisse lorsqu'il est condamné par la France en 1837 pour des activités séditionnelles contre la monarchie. La puissance voisine exige son extradition et, pour bien se faire comprendre, masse des troupes aux frontières genevoises et vaudoises. La demande fait l'objet de vifs débats à la Diète. La position de Genève, pourtant directement menacée, est claire: la Suisse n'expulse pas ses propres ressortissants, quoi qu'ils aient fait. La situation est très tendue durant plusieurs semaines. On surveille les bacs, on fortifie les villes, on achète des canons, etc. Les banquiers proposent même de dédommager les paysans souffrant d'un manque à gagner en raison de la fermeture des frontières. A la Diète, où le vote est serré, la position est tenue jusqu'au bout. Finalement, Louis-Napoléon Bonaparte décide de se

VUES MULTIPLES DE GENÈVE, PAR DAVIS ALOÏS SCHMID, CARL BURKHARDT, JOHANN BAPTIST ISENRING, VERS 1830

1. HÔTEL DE VILLE.
2. ÉCURIES DE LA TREILLE.
3. MAISON EYNARD SOUS LA TREILLE.
4. PLACE NEUVE, THÉÂTRE ET PORTE DE NEUVE.
5. MUSÉE RATH.
6. ÉGLISE SAINT-PIERRE.
7. HÔPITAL ET ÉGLISE LUTHÉRIENNE.
8. CAVES DES REDOUTES.
9. LES PONTS DE LA TOUR DE L'ÎLE.
10. LE PONT DE FIL DE FER À SAINT-ANTOINE.
11. MAISON DE SAUSSURE À LA CORRATERIE.
12. NOUVELLE ÉGLISE DE LA FUSTERIE.
13. GENÈVE VUE DE COLOGNY.



1



2



3



4



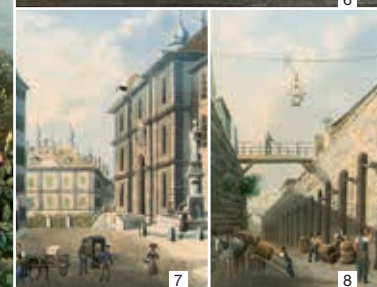
13



5



6



7



8



12



11



10



9

LE « PACIFICATEUR » ET LA GUERRE CIVILE

Dans les années 1840, sept cantons conservateurs (Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald, Zoug, Fribourg et le Valais), craignant pour la sauvegarde de la religion catholique, concluent une alliance séparée, le Sonderbund. Mis devant le fait accompli, les autres

cantons exigent que cette dernière soit dissoute. A cette occasion, Genève tient le rôle d'arbitre: c'est sa voix qui fait pencher la balance de la Diète en faveur des radicaux, hostiles au Sonderbund. A l'issue de ce vote, face au refus d'obéir des cantons catholiques, la crise

dégénère en guerre civile. A la tête d'une armée de 60 000 hommes, le général genevois Guillaume-Henri Dufour obtient la capitulation des cantons dissidents en seulement trois semaines. Sa guerre rapide se solde par un minimum de sang

versé (93 morts et 510 blessés). Le grand mérite du « Pacificateur », comme le qualifie la Diète, n'est pas tant d'avoir remporté la campagne mais de l'avoir menée de telle sorte que les dégâts soient minimes et que l'unité suisse ressorte grandie de l'épreuve.



QUAI DU GÉNÉRAL-GUISAN,
JEAN DUBOIS, VERS 1834

rendre volontairement aux autorités françaises, préservant l'honneur de la Suisse.

Au cours de cet épisode, celui qui est chargé de mettre la ville en état de défense n'est autre que le général Guillaume-Henri Dufour (ami personnel de Louis-Napoléon Bonaparte soit dit en passant). Cette figure, dont une statue équestre trône aujourd'hui sur la place Neuve, représente sans doute la contribution la plus significative de Genève à la notion naissante de cohésion nationale. Drôle de cadeau à première vue. Ce Genevois, formé à l'École polytechnique de Paris, puis à celle d'application du génie de Metz, sert en effet dans l'armée française de 1811 à 1817. En 1814, tandis que les Confédérés débarquent en grande pompe au Port Noir, il est promu capitaine d'Etat-major et participe à la campagne de France sous les couleurs de Napoléon. En 1815, il reprend même du service durant les Cent-Jours. Au moment même où est signée l'entrée de Genève dans la Confédération suisse, le capitaine Dufour est ainsi en train de réorganiser les défenses de Lyon. Cela dit, avant d'être militaire, Guillaume-Henri Dufour est surtout un ingénieur très bien formé, denrée rare dans la Suisse de l'époque. Esprit libéral, il est favorable au progrès technique et sera impliqué dans les grands défis du siècle que sont la construction des villes et des réseaux techniques (gaz, chemins de fer). Tout en soutenant aussi les progrès politiques, il demeure très respectueux des institutions. Bref, c'est un homme pragmatique et mesuré, une passerelle entre la Genève d'antan et celle de l'avenir. La Suisse lui doit d'abord l'idée du drapeau national. Dufour en dessine en effet une

première version (un carré rouge divisé en neuf secteurs dont les cinq centraux sont blancs) en 1817. Cette esquisse sera légèrement modifiée avant d'être consacrée dans la première Constitution fédérale de 1848. Le général participe également à la fondation de l'École militaire centrale fédérale de Thoune (1819). Dans ces années-là, Genève, la plus grande ville de Suisse, compte plusieurs brillants officiers. Il est le plus représenté au sein de l'Etat-major général.

Dufour fonde ensuite le Bureau topographique fédéral en 1838 et dirige les travaux de triangulation qui aboutiront à l'établissement de la première carte de la Suisse au 100000^e, achevée en 1864. Une œuvre qui lui vaudra de donner son nom au point culminant de la Suisse, la pointe Dufour (4634 mètres). Et c'est encore lui qui est choisi en 1847 pour mener les troupes fédérales contre les cantons catholiques du Sonderbund (lire encadré en page 35).

Industriels et exportateurs Peu avant cet épisode, Genève compte un autre homme, moins connu mais tout aussi opiniâtre dans sa volonté de faire progresser la construction de la Suisse moderne. C'est Jean-Jacques Rigaud, un conservateur éclairé, huit fois député à Berne (de 1830 à 1841). «*Il mène un travail constant auprès de la Diète afin qu'elle adopte une Constitution fédérale pour remplacer le Pacte fédéral alors en vigueur*, explique Olivier Perroux. *Il milite pour un Etat fort. Grâce à lui, Genève est l'un des premiers cantons à demander l'union monétaire, des finances communes, une poste unique, la construction d'un réseau de routes efficace, etc. Il ne faut pas oublier*



«1814: LA BIENVENUE»,
ILLUSTRE L'ARRIVÉE DU
COLONEL GIRARD À GENÈVE À
LA TÊTE DES TROUPES CONFÉ-
DÉRÉES LE 1^{er} JUIN 1814.
LITHOGRAPHIE AQUARELLÉE,
PAR JULES FONTANEZ

**CHANSON «LES GENEVOIS
AUX SUISSES»**, PAROLES
DE JEAN-FRANÇOIS
CHAPONNIÈRE:

QUEL PLAISIR DE VOIR
VOS BANNIÈRES!
QUINZE ANS D'OPPRESSION
NOUS AVAIENT ABATTUS,
UN INSTANT FINIT
NOS MISÈRES.
TOUS NOS MALHEURS,
TOUS NOS REVERS
S'EFFACENT PAR
VOTRE PRÉSENCE;
AUX MAUX QUE NOUS
AVONS SOUFFERTS
ON VOIT SUCCÉDER
L'ESPÉRANCE;
NOS BEAUX JOURS
NOUS SERONT RENDUS.
ENFANTS DE TELL,
SOYEZ LES BIENVENUS!
POUR RESSERRER
LES ANTIQUES LIENS
QUI NOUS UNISSAIENT
À VOS PÈRES,
VOUS ÊTES ACCOURUS
DES MONTS HELVÉTIENS,
VOUS VENEZ PROTÉGER
DES FRÈRES.
À L'ABRI, PAR VOTRE
SUPPORT
DU RETOUR
DE LA TYRANNIE,
DANS VOTRE SEIN
TROUVANT LE PORT,
ENFIN LE DOUX NOM
DE PATRIE
VENAIT DANS NOS
CŒURS ÉMUS.
ENFANTS DE TELL,
SOYEZ LES BIENVENUS!

qu'à cette époque, Genève est un canton d'industriels dépendant des exportations. C'est dans son intérêt que de tenter d'abolir toutes ces frontières.»

Dans sa quête de construction d'un Etat moderne, Jean-Jacques Rigaud est bien entouré, notamment par Pellegrino Rossi (lire son portrait dans le *Campus* n° 114). Cet Italien de naissance et Genevois d'adoption, d'une énergie débordante et avocat de formation, passe près de vingt ans en Suisse. Premier professeur catholique à l'Académie, élu au Parlement cantonal en 1820, il représente le canton à la Diète dès 1832. Ayant vite compris ce qui fait la spécificité de la Confédération (l'imbrication entre liberté politique et principe fédéral), il en appelle régulièrement à l'idée de «patrie commune».

L'opportunité de contribuer à la concrétisation de ce concept se présente lorsqu'il est nommé rapporteur de la commission chargée de la révision du Pacte fédéral. Les travaux aboutissent à un «projet d'Acte fédéral» qui prend finalement le nom de Pacte Rossi. Ce texte introduit deux idées clés: celle d'un Conseil fédéral composé de cinq membres et celle d'une Cour de justice placée sous l'égide de la Confédération. Le projet consacre également la liberté d'établissement et la libre circulation des hommes et des marchandises, la centralisation des douanes et des postes, l'unité monétaire, l'unification des poids et des mesures. Sans doute trop ambitieux pour l'époque, il est finalement rejeté en juillet 1833.

Malgré le fait qu'il quitte la Suisse après ce revers, Pellegrino Rossi est considéré comme un «*jalón capital dans l'évolution de notre pays vers l'avènement de l'Etat fédératif de 1848*», selon Alfred Dufour, professeur honoraire à la faculté de droit et grand spécialiste du personnage.

Rayonnement humanitaire Genève, qui est pourtant la plus grande ville de Suisse tout au long du XIX^e siècle, doit attendre 1864 pour que soit élu son premier conseiller fédéral: Jean-Jacques Challet-Venel (jusqu'en 1872). On lui doit notamment la création de l'Union postale universelle. Opposé à un projet de nouvelle Constitution en 1872, il quitte la scène politique par la petite porte. Aucune rue ne porte son nom à Genève malgré le poste prestigieux qu'il a occupé.

La ville du bout du lac apporte aussi à la Suisse une longue tradition humanitaire. Son rayonnement dans ce domaine connaît un développement important avec la création en 1863 du Comité international de secours aux militaires blessés, futur Comité international de la Croix-Rouge (CICR), et dont le premier président n'est autre que le général Dufour (1863-1864). Comme pour faire rejaillir son prestige naissant sur son pays d'accueil, l'organisation se choisit comme emblème le drapeau suisse dont les couleurs sont inversées (une croix rouge sur fond blanc).

Quelques années plus tard, en 1872, c'est encore à Genève qu'a lieu le règlement pacifique d'un conflit opposant deux grandes puissances et qui inaugure la politique des bons offices de la Suisse. Il s'agit de l'arbitrage de l'Alabama. Ce tribunal arbitral, réuni dans la ville du bout du lac, condamne la Grande-Bretagne à verser aux Etats-Unis une très lourde indemnité pour avoir manqué à ses obligations internationales de stricte neutralité durant la guerre de Sécession en tolérant la livraison, à partir de son territoire, d'une vingtaine de bateaux armés – dont la corvette Alabama – aux rebelles sudistes.

En s'approchant du tournant du siècle, qu'est-ce que la Cité de Calvin pourrait faire de plus pour affirmer son attachement sincère à la Suisse? Elle peut se parer des atours architecturaux de sa nouvelle patrie, par exemple. Genève adopte en effet à la même période l'*Heimatstil*. Ce style patriotique, qui lui est pourtant totalement étranger, est ainsi utilisé dans la construction d'un grand nombre de bâtiments publics dont des écoles primaires que l'on peut encore admirer de nos jours (Rosaie, Sécheron, Saint-Jean...).

Et, pour enfoncer le clou, Genève organise l'Exposition nationale de 1896. A cette occasion, on construit un village suisse d'un réalisme époustoufflant. On reconstitue des fermes, des montagnes et même un torrent de montagne et sa cascade plus vraie que nature. Des vaches sont sorties de l'étable quotidiennement. Ces scènes seront filmées, photographiées et transformées en cartes postales contribuant au mythe d'une Suisse traditionnelle rurale et immuable.

«GENÈVE EST L'UN DES PREMIERS CANTONS À DEMANDER L'UNION MONÉTAIRE ET DES FINANCES COMMUNES»

OLIVIER PERROUX, MAÎTRE ASSISTANT À LA MAISON
DE L'HISTOIRE (FACULTÉ DES LETTRES)

GRANDE GUERRE

L'HUMANITAIRE AU SERVICE DE LA NEUTRALITÉ

DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE, LA SUISSE ÉVITE LE BAIN DE SANG MAIS PAS LES TENSIONS INTERNES NI LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES. ELLE UTILISE SON ACTIVITÉ HUMANITAIRE, ET PARTICULIÈREMENT CELLE DE GENÈVE, POUR JUSTIFIER SA NEUTRALITÉ ET PRÉSERVER LA COHÉSION NATIONALE

Durant la Grande Guerre, Romands et Alémaniques se regardent en chiens de faïence. Après un siècle de construction confédérale, la cohésion de la Suisse est mise à rude épreuve par un conflit qui divise le continent européen. Chacune des deux principales régions linguistiques soupçonne l'autre de tenir pour le camp adverse. La Suisse, épargnée par les tranchées mais soumise à d'importantes difficultés économiques et à la pression des belligérants, est coupée en deux par un « fossé moral ». L'armée et le Conseil fédéral, qui a obtenu le régime des pleins pouvoirs, sont notoirement germanophiles, les citoyens manifestent dans la rue leurs préférences culturelles et politiques, et les journaux se livrent une bataille d'opinions.

Dans ce contexte, bien que son cœur batte indéniablement pour la France, Genève se distingue par une activité impartiale dans le domaine de l'humanitaire, dont les bénéfices en termes d'image profiteront à la Suisse entière. Cédric Cotter, doctorant au Département d'histoire générale (Faculté des lettres), prépare justement une thèse sur la manière dont l'action humanitaire et la neutralité se nourrissent réciproquement en Suisse durant la Grande Guerre. Son travail fait partie d'un projet Sinergia piloté par l'Université de Zurich et intitulé *La Suisse durant la Première Guerre mondiale*. Explications.

«*La justification de la neutralité suisse durant la guerre s'est beaucoup appuyée sur l'action humanitaire, résume le doctorant. Il faut savoir qu'au début du conflit la neutralité, même si elle est reconnue depuis un siècle, ne représente pas une garantie totale de sécurité. La Belgique, neutre également, est en effet brutalement envahie par les troupes allemandes dès le mois d'août 1914. Par la suite, le conflit se durcissant et la propagande aussi, le concept de neutralité devient de moins en moins acceptable par les belligérants. La peur d'être attaqué a donc bel et bien existé en Suisse.*

C'est pourquoi la Confédération a dû développer plusieurs stratégies pour préserver sa neutralité. L'une d'elles repose sur l'engagement humanitaire.»

Deux cents œuvres Durant la guerre, des centaines d'œuvres privées sont actives sur le sol helvétique, dont 200 uniquement à Genève. Nombre d'entre elles se spécialisent dans le soutien d'une seule population (les prisonniers de guerre ou les blessés belges, serbes, français, allemands...) mais, dans l'ensemble, il y en a pour tout le monde.

LA POPULATION HELVÉTIQUE VOIT PASSER DES TRAINS REMPLIS DE TUBERCULEUX, D'AMPUTÉS, D'AVEUGLES ET D'AUTRES GUEULES CASSÉES

Dès le début des hostilités, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) fonde l'Agence internationale des prisonniers de guerre (AIPG, lire ci-contre). Son rôle consiste à récolter les listes de prisonniers de guerre auprès des deux parties belligérantes et à les transmettre à la partie adverse. Pour chaque prisonnier est créée une fiche particulière qui est mise à jour au gré des nouvelles qui parviennent à son sujet (décès, transfert...). Le fichier très complet tenu par l'Agence permet de répondre aux nombreuses demandes de

familles inquiètes de la disparition d'un de leurs proches.

«*Ces informations avaient une valeur inestimable, souligne Cédric Cotter. Même si les nouvelles étaient mauvaises. En cas de décès, les familles pouvaient faire le deuil, sinon l'espoir était permis. Dans ce genre de situation, il n'y a rien de pire que l'incertitude.*

D'autres activités humanitaires contribuent à ancrer dans les esprits l'image d'épinal d'une Suisse philanthrope et généreuse. Dès 1915, les belligérants autorisent en effet les prisonniers à être rapatriés via la Suisse. C'est ainsi que la population helvétique voit passer des trains remplis de tuberculeux, d'amputés, d'aveugles et d'autres gueules cassées. «*Il s'agit pour elle de l'aperçu le plus direct de la réalité de la guerre dont les échos ne*



LES SEPT MILLIONS DE PRISONNIERS FICHÉS PAR L'AIPG

Les premières agences pour les prisonniers de guerre sont mises en place à l'initiative du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) durant la guerre franco-allemande de 1870 et celle des Balkans de 1912-13. La 9^e Conférence internationale de la Croix-Rouge tenue à Washington en 1912 établit qu'en cas de conflit chaque pays doit désormais se doter d'un Bureau national de renseignements en matière de prisonniers de guerre. L'idée consiste à dresser les listes de détenus et à les transmettre au camp adverse via une agence

située dans un pays qui ne participe pas au conflit. En passant, l'agence copie toutes les informations et crée une fiche par prisonnier qu'elle s'engage à mettre à jour tout au long de la guerre.

Deux semaines après le début de la guerre, le CICR, présidé par Gustave Ador, envoie une circulaire à tous les belligérants leur demandant de mettre en place un tel mécanisme. Et le 21 août 1914, l'organisation fonde l'Agence internationale des prisonniers de guerre (AIPG). Cette dernière couvre le front occidental qui a

généralisé environ 7 millions de fiches. Le front de l'est est géré depuis Copenhague par une agence similaire créée par la Croix-Rouge danoise. Quant aux prisonniers du front austro-italien, ils sont pris en charge directement par les deux pays belligérants.

« Dans le procès-verbal de la séance du CICR qui a vu la création de l'AIPG, on apprend que les membres du Comité pensent se répartir le travail entre eux, souligne Cédric Cotter, doctorant au Département d'histoire générale (Faculté des lettres).

Le 12 septembre, on se décide enfin à louer une machine à écrire. » Les activités commencent dans les bureaux du siège. Le 15 septembre, un bureau secondaire est ouvert à l'Athénée en Vieille-Ville. Le 25, l'AIPG investit le Palais Eynard puis, devant l'ampleur de la tâche, décide de s'installer au Musée Rath le 12 octobre. Les locaux seront encore agrandis par la suite dans des écoles primaires. Au plus fort de la guerre, l'AIPG compte jusqu'à 1200 collaborateurs, essentiellement des bénévoles, et emploie 70 dactylos.



DES AUTORITÉS PAS SI NEUTRES

Pour défendre sa neutralité, la Suisse mobilise environ 220 000 hommes durant les premières années de la Grande Guerre. Cette force, alliée à sa géographie accidentée, semble avoir joué un rôle dissuasif (Français et Allemands avaient tous deux des plans d'invasion de la Suisse pour prendre l'ennemi à revers ou faire diversion). Malgré cela, l'Etat-major helvétique n'inspire pas la même confiance à tout le monde. L'armée est en effet empreinte de culture militaire allemande. Le général de l'armée suisse, Ulrich Wille, entretient ainsi une amitié personnelle avec le Kaiser Guillaume II, qui est venu en Suisse en 1912 assister à des manœuvres militaires.

L'affaire dite des colonels, qui éclate en 1916, n'arrange pas les choses. Elle révèle en effet que, dès le début de la guerre, les colonels Friedrich Moritz von Wattenwyl et Karl Egli ont transmis aux attachés militaires allemands et austro-hongrois le bulletin journalier de l'Etat-major helvétique ainsi que des dépêches diplomatiques. Après une enquête et une procédure judiciaire, les deux officiers sont condamnés à vingt jours d'arrêt de rigueur. Le Conseil fédéral les suspend toutefois de leurs fonctions ce qui n'empêche pas l'affaire de provoquer une crise de confiance d'ampleur nationale.

L'atmosphère est d'autant plus tendue que la Suisse se retrouve au carrefour de la propagande très agressive des grandes puissances. La Confédération ainsi que les autres pays partageant son statut constituent en effet le « tribunal des neutres », devant lequel chaque camp tente de dépeindre l'autre comme un barbare.

Dans ce contexte, certains ne craignent pas de jeter de l'huile sur le feu, à l'image de ce théologien zurichois, Eduard Blocher (grand-père de Christoph Blocher, conseiller national UDC), qui, dans la revue *Stimmen im Sturm aus der deutschen Schweiz*, lance des attaques virulentes contre les Romands, coupables, à ses yeux, de ne pas vouloir défendre la Suisse autant que les Alémaniques.

Pour d'autres, en revanche, l'idée que la démocratie helvétique soit minée par ces querelles est insupportable. C'est le cas de William Rappard, historien économique genevois né aux Etats-Unis. Très attaché au système politique qui caractérise tant sa terre natale que le pays où il a choisi de vivre, il multiplie les interventions publiques (articles de presse, débats, conférences) des deux côtés de la Sarine pour expliquer à chacune des parties le point de vue de l'autre. Maîtrisant l'allemand et le suisse-allemand, en plus du français et de l'anglais, il

fait office de pont entre ces deux Suisses qui se tournent le dos.

La méfiance des Romands envers les autorités fédérales ne fait que s'élargir quand éclate en 1917 un autre scandale. Cette fois-ci, ce sont les agissements de Robert Grimm, conseiller national zurichois, membre dirigeant de la Commission socialiste internationale, qui sont en cause. Ce dernier se rend à Petrograd (aujourd'hui Saint-Petersbourg) pour tenter de favoriser une paix séparée entre l'Allemagne et la Russie. La mission est officieusement soutenue par le conseiller fédéral Arthur Hoffmann mais un télégramme entre les deux hommes est intercepté par les Français. Robert Grimm doit quitter la Russie et Arthur Hoffmann démissionne immédiatement. Les Romands et les Tessinois manifestent leur mécontentement et les Alliés critiquent vivement le pays.

Hoffmann est alors remplacé par le Genevois Gustave Ador, âgé de 72 ans. Cet avocat et homme politique, président du CICR, apparaît à ce moment comme la seule personnalité susceptible de rassurer l'étranger et d'éviter l'élargissement des divisions à l'intérieur du pays.

sont transmis que par la presse écrite, note Cédric Cotter. Un spectacle sans doute impressionnant qui rassemble dans chaque gare où le convoi s'arrête une foule de curieux venant offrir des présents aux blessés tout en criant 'vive la France!' ou 'vive l'Allemagne!' selon le sens du train.»

L'internement des blessés de guerre commence, lui, en 1916.

A cette occasion, les milieux touristiques ont obtenu de pouvoir loger ces derniers dans leurs établissements vides plutôt que dans des camps. Les séjours étant payés par les pays d'origine des blessés, cette solution a également pour avantage de permettre à ce secteur économique important de survivre.

Convaincre les Etats-Unis

Cette neutralité active est mise en péril au moment où les Etats-Unis décident d'entrer en guerre à leur tour. Le gouvernement américain change alors radicalement de position et, à grand renfort de propagande, présente la neutralité comme un concept totalement dépassé. Cherchant à défendre sa position et à obtenir des garanties quant à son approvisionnement en céréales, la Suisse envoie des émissaires à Washington. Parmi eux, William Rappard (lire *Campus* n°96), historien économique genevois né aux Etats-Unis et futur fondateur de l'Institut universitaire de hautes études internationales.

Aidé par d'anciens collègues d'Harvard où il a enseigné, le Genevois se démène tant et si bien qu'il finit par obtenir une entrevue avec Thomas Woodrow Wilson. Dans son ensemble, l'expédition est une réussite: en décembre 1917, les Etats-Unis reconnaissent la neutralité de la Suisse et s'engagent à lui fournir 240 000 tonnes de céréales.

«Je constate que l'aide humanitaire a été très utile à la diplomatie helvétique, analyse Cédric Cotter. Les émissaires insistent certes sur le fait que la Suisse et les Etats-Unis sont des républiques sœurs et que si les seconds sont entrés en guerre c'est justement parce que les Allemands ont violé les droits des pays neutres. Mais, pour convaincre leur interlocuteur, ils avancent aussi l'argument selon lequel la Suisse, bien qu'elle soit dans une situation délicate, est précieuse, car elle est une île de paix au milieu de la guerre. Elle est un lieu de rencontre entre les belligérants et un pays qui aide tout le monde sans discernement.»

Sur le plan de la politique intérieure, cette activité humanitaire est exploitée afin de resserrer des liens fragilisés par le fossé séparant Romands et Alémaniques. Les autorités admettent ainsi que la population suisse connaît de nombreux clivages (ville-campagne, langues, confessions, sympathies

LE CONSEILLER FÉDÉRAL GUSTAVE ADOR S'ENGAGE POUR QU'ON TIENNE COMPTE DE LA SUISSE DANS LA CONSTRUCTION DE LA PAIX

différentes envers les belligérants...) mais affirment que ce qui les unit vraiment est leur participation, toutes classes confondues, à des œuvres charitables.

«On veut faire croire que tout le monde s'investit dans l'humanitaire, note Cédric Cotter. La réalité est un peu plus nuancée.» Selon le chercheur, ce sont surtout les élites qui disposent du temps et de l'argent nécessaires pour ce genre d'activités. L'engagement dans les autres couches de la société est très

variable, fort au début, beaucoup plus modeste dès que les problèmes économiques se font sentir. Et ceux qui participent à l'effort humanitaire ne le font pas tous par compassion. Certains espèrent s'attirer les bonnes grâces des belligérants et échapper à la guerre tandis que d'autres pensent contribuer à la poursuite de l'effort de guerre sur sol helvétique.

Bilan positif Au sortir de la guerre, la plupart des pays neutres sont déçus, voire mortifiés, par le peu de considération que les belligérants ont montré à leur égard. Tous ont souffert de difficultés économiques et de pressions extérieures les enjoignant à entrer dans le conflit aux côtés des uns ou des autres. Certains, comme l'Italie, le Portugal et la Roumanie, ont même cédé. Les neutres, Suisse comprise, ont également fait l'objet d'une étroite surveillance économique visant à s'assurer que leur commerce ne soit pas en mesure d'aider le camp adverse. Pour la plupart d'entre eux, cette ingérence a été vécue comme une humiliation.

Il n'y a guère que la Suisse pour dresser un bilan positif de l'expérience. Elle a évité le pire de la guerre puisque son outil industriel est demeuré intact et son image auprès des populations européennes est des plus positives. Cerise sur le gâteau, grâce aux efforts de William Rappard notamment, on choisit Genève pour accueillir le siège de la Société des Nations. Mieux: le conseiller fédéral genevois Gustave Ador s'engage personnellement pour qu'on tienne compte de la Suisse dans la construction de la paix. En tant que président de la Confédération, il obtient même la reconnaissance du statut particulier de la neutralité, une condition indispensable pour que la Suisse intègre la nouvelle organisation.

L'HÔTEL VICTORIA ET, JUSTE DERRIÈRE, LA SALLE DE LA RÉFORMATION, EN 1926. LES DEUX BÂTIMENTS ONT ÉTÉ DÉTRUITS DANS LES ANNÉES 1960-70.

DE 1920 À 1929, LA SOCIÉTÉ DES NATIONS TIENT SES DIX PREMIÈRES ASSEMBLÉES DANS LA SALLE DE LA RÉFORMATION, SITUÉE ENTRE LA RUE DU RHÔNE ET LA RUE VERNONNEX. L'HÔTEL VICTORIA ABRITE ALORS LES BUREAUX DU SECRÉTARIAT DE LA SDN.

À PARTIR DE 1930, LES ASSEMBLÉES ONT LIEU DANS LE BÂTIMENT ÉLECTORAL, SITUÉ À LA RUE DU CONSEIL-GÉNÉRAL (ACTUELLEMENT UNI DUFOUR). CE N'EST QU'EN SEPTEMBRE 1937 QU'ELLES SE TIENNENT AU PALAIS DES NATIONS.

VILLAGE GLOBAL

LE CHANT IRRÉSISTIBLE DES SIRÈNES INTERNATIONALES

LE XX^e SIÈCLE MARQUE UN RELATIF DÉSENGAGEMENT DE LA CITÉ DU BOUT DU LAC DANS LA CONSTRUCTION COMMUNE HELVÉTIQUE. SON REGARD EST DAVANTAGE TOURNÉ VERS LE MONDE QUE VERS BERNE

Au sortir de la Grande Guerre, plus d'un siècle après le rattachement de Genève à sa nouvelle patrie, le patriotisme du bout du lac s'atténue peu à peu. La relation entre Genève et la Suisse devient plus nuancée. «*La cité du bout du lac a adhéré au projet helvétique à une époque où l'on fabriquait l'identité des Nations*, explique Olivier Perroux, maître-assistant à la Maison de l'histoire (Faculté des lettres). *Au XX^e siècle, la situation se modifie. Genève se tourne davantage vers l'international et prend ses distances avec la Confédération. Au même moment commencent les difficultés économiques. Le canton, jusque-là locomotive de la Suisse, rentre dans le rang.*»

Depuis la fin du XIX^e siècle, Genève a en effet perdu son statut de plus grande ville de Suisse. Zurich a réussi en 1893 la fusion de 11 de ses communes urbaines, et la ville du bord de la Limmat connaît un important essor. Genève attend 1930 pour faire de même mais à une échelle beaucoup plus modeste. Seules les communes du Petit-Saconnex, de Plainpalais, des Eaux-Vives et de la Ville de Genève sont pour l'heure réunies.

Genève aspire dès lors à devenir la première cité internationale. Après la guerre, grâce à sa réputation humaniste, aux efforts de la diplomatie suisse et à ceux du conseiller fédéral genevois Gustave Ador en particulier, la Société des nations (SDN) s'installe sur les rives du Léman, à l'Hôtel National, futur palais Wilson. Les autorités achètent alors plusieurs propriétés de la rive droite afin d'y construire le palais des Nations. Mais la propriétaire de la Villa Barton, Alexandra Barton-Peel, fait de la résistance: elle veut préserver ses séquoias géants. Ne voyant rien venir, la SDN menace à plusieurs reprises de choisir un autre port d'attache. La situation

se débloque finalement lorsqu'on décide de construire le Palais sur des terrains situés plus haut et ayant appartenu à la famille Revilliod. La SDN s'y installera en 1937. Pour peu de temps, hélas.

La SDN aura néanmoins un impact positif sur l'économie locale, notamment sur le secteur bancaire. Avant la guerre, les quantités d'argent sous gestion sont importantes mais elles appartiennent encore essentiellement à l'aristocratie locale. Dès l'arrivée des fonctionnaires internationaux dans les années 1920, la place genevoise élargit sa clientèle aux étrangers fortunés. Le mouvement s'accélère dans les années 1930 avec un afflux de capitaux étrangers favorisés par la crise économique et le rayonnement de Genève.

Durant l'entre-deux-guerres, l'immigration d'ouvriers, quant à elle, diminue fortement. Ce sont des Confédérés qui fournissent alors une grande partie de la main-d'œuvre des entreprises de mécanique et de machines. On peut lire cette histoire dans le nom des rues du quartier des Pâquis, notamment, là où logeait une grande partie des ouvriers: rue de Berne, rue de Zurich, rue de Fribourg, rue de Neuchâtel, rue de Bâle... Autant de cantons d'où sont issus les travailleurs de l'industrie genevoise.

«*Genève, cité de la Paix, a aussi fabriqué pas mal d'armes avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale*, note Olivier Perroux. *Des entreprises importantes comme les ateliers des Charmilles, de Sécheron, Tavano ou encore Hispano-Suiza produisaient beaucoup de biens mixtes, c'est-à-dire des pièces qui pouvaient avoir à la fois un usage civil et militaire.*»

En 1926, Genève connaît une déconvenue qui accélère son éloignement affectif avec la Confédération. Cette année-là, l'Etat est en effet en quasi-faillite et se résout à



APPIBRANGER/ROGER-VOLLET

demander de l'aide aux banques et à la Confédération. *«Le problème, c'est que l'on est alors à la fin de la crise de reconversion et que la Confédération n'a pas plus d'argent que le canton, explique Olivier Perroux. Le Conseil fédéral répond alors cordialement aux autorités genevoises qu'il compatit mais ne peut rien faire. J'ai l'impression qu'à partir de ce moment-là le lien se relâche. Genève arrête d'être un moteur dans la construction commune et se tourne résolument vers l'étranger plutôt que vers Berne.»*

Le canton peine alors à trouver les ressources nécessaires à la réalisation rapide de projets ambitieux. Un seul exemple pour illustrer cette évolution: le contournement ferroviaire du canton, qui fait l'objet d'un accord signé en 1912 avec la Confédération, mettra plus d'un siècle à se concrétiser sous la forme actuelle du CEVA.

De son côté, le secteur international, qui comprend aussi bien les organisations que les compagnies multinationales,

LE PALAIS DES NATIONS, HONNI CAR RAPPELANT TROP L'ÉCHEC DE LA SDN, RESTE VIDE QUELQUES MOIS APRÈS LA FIN DE LA GUERRE

continue son développement, malgré la disparition de la Société des nations et l'installation du siège de l'Organisation des Nations unies (ONU) à New York. Le palais des Nations, honni car rappelant trop l'échec de la SDN, reste même vide quelques mois après la fin de la guerre. Finalement, l'ONU accepte de le racheter pour s'y installer.

«Dans le flou qui règne après la Deuxième Guerre mondiale, la Genève internationale est sauvée entre autres par son immense palais des Nations presque neuf et son Aéroport qui est un des seuls d'Europe à conserver intacte sa piste en dur», souligne Olivier Perroux. A partir de ce moment, une constellation d'agences et d'organisations non gouvernementales s'établissent dans la ville du bout du lac. Le nombre de conférences et d'infrastructures ainsi que l'afflux de capitaux explose. Ce développement accélère l'effondrement de l'industrie dans les années 1950 et 1960 et la mutation de l'économie vers le secteur tertiaire.